



N°17-06-72

L'an deux mil dix-sept, le lundi 26 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir d'O. DUFOUR), Président, suite à la convocation en date du 16 juin 2017.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. (reçoit pouvoir de F. SAGNIER) ; LASSALLE M. ; DELRUE J. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; LEMAIRE C.

Messieurs DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. ; MONFAIT D. ; CLABAUT A. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. (reçoit pouvoir de M. WAVRANT) ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; OTTEVAERE D. ; WYCKAERT G. ;

Absents excusés :

Madame BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)

Messieurs PRUVOST M. ; LHEUREUX M. ; SAGNIER F. (donne pouvoir à D. DOURIEZ) ; CROQUELOIS J.M. ; DUFOUR O. (donne pouvoir à C. LEROY) ; FOURNIER D. ; WAVRANT M. (donne pouvoir à JC COYOT) ; BEE D.

Absents :

Madame DEGREMONT F.

Messieurs GARENAUX M.

Madame Nicole DE JONGHE est élue secrétaire.

**OBJET : ZAL DU GRE A WAVRANS – TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF –
PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCPL**

Rapporteur : Gérard WYCKAERT

Afin de permettre le maintien et l'extension d'activités présentes sur la ZAL du Gré à Wavrans-sur-l'Aa, il est nécessaire de réaliser des travaux d'assainissement collectif. Ils sont inscrits dans le programme 2017 du SIDEALF qui sera maître d'ouvrage de l'opération.

Les travaux s'élèvent à 95 046,00 € HT.

Il est proposé que la Communauté de Communes du Pays de Lumbres participe à hauteur de 50 % du montant HT de l'opération, compte tenu qu'une partie des travaux sera réalisée dans la ZAL du Gré de Wavrans, sur une voirie appartenant à la CCPL.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT		Montant	%
Travaux d'assainissement collectif	87 553,00 €	SIDEALF	47 523,00 €	50
Levé topographique	500,00 €	CCPL	47 523,00 €	50
Maîtrise d'œuvre	3 500,00 €			
Contrôles externes	2 673,00 €			
BOAMP	720,00 €			
La Gazette	100,00 €			
TOTAL	95 046,00 €	TOTAL	95 046,00 €	100

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la réalisation des travaux d'assainissement collectif dans la ZAL du Gré de Wavrans, sur la voirie lui appartenant,
- **ACCEPTE** que les travaux soient réalisés par le SIDEALF,
- **VALIDE** le plan de financement tel que présenté,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces dispositions.

Pour extrait conforme.
Le Président,

